

Monsieur le proviseur

Mesdames et messieurs membres du conseil d'administration.

L'ensemble des collègues de sciences physiques viennent d'apprendre la suppression de trois postes dans cette discipline (L1500 et L1510 confondus) pour l'année scolaire prochaine. Si l'un des postes était un poste gelé, il n'en n'est pas de même pour les deux autres ; cela impliquerait que deux enseignants très investis dans l'établissement soient déplacés et ne trouvent vraisemblablement pas de poste à proximité vu la conjoncture.

Une des raisons de ces suppressions est que le nombre d'heures postes attribuées par la DGH a considérablement diminué cette année alors que le nombre d'HSA a augmenté. Le nombre d'HSA prévues pour les sciences physiques permettrait de maintenir un poste à minima si elles étaient converties en HP.

L'ensemble des enseignants de sciences physiques demandent que le CA fasse remonter une motion au rectorat demandant la transformation immédiate de 18 HSA en 18 HP afin de maintenir au moins un poste de sciences physiques pour les raisons suivantes :

- Les besoins dans la discipline liés à la structure envisagée permettent d'assurer la pérennité de ce poste pour la rentrée 2021.
- Un nombre non négligeable de demandes d'allègement de service et de décharges sur l'ensemble du lycée sont en cours d'instruction, ce qui devrait augmenter le nombre d'heures postes disponibles avant la fin de l'année scolaire.
- Un enseignant de sciences physiques demandera son départ à la retraite pour le premier septembre 2022 soit à la fin de l'année scolaire prochaine. Un poste pourra donc être supprimé lors ce départ si cela apparaît opportun à ce moment.

En espérant que cette motion sera retenue et transmise.

Les enseignants de Sciences Physiques